

SEANCE DU 06 MARS 2026



| | |
|-------------------------------|----|
| Administrateurs en exercice : | 11 |
| Administrateurs présents : | 8 |
| Pouvoir : | |
| Ont voté : | |
| Pour | 8 |
| Abstention | |

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six mars à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Semoy.

Nombre des membres en exercice : 11

Date de la convocation du Conseil d'Administration :

Présents : Laurent BAUDE - Philippe RINGUET - Elisabeth GUEYTE - Martine AIME - Sylvie BERCEGEAY - François-Xavier CHARBONNIER - Jacqueline PAVARD - Ginette LINGER

Absents excusés : Sana CHELDA - Isabelle LEROUX - Imed ED DOUKANI

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jacqueline PAVARD

02/26 – BUDGET DU CCAS – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2025

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration que, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et aux instructions comptables M 57, il convient d'affecter les résultats 2025 du budget du CCAS.

Ceci étant exposé,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

| | | | |
|---------------------------------------|------------|--|------------|
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 7 189.50 € | Section de fonctionnement | 7 189.50 € |
| | | R 002 Résultat de fonctionnement reporté | |
| | | Section d'investissement | |

- **DE REPRENDRE** le résultat de la section d'investissement du budget du CCAS,
- **D'AFFECTER** comme suit les résultats 2025 :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
 -recours administratif gracieux auprès de mes services
 -recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans

Fait à Semoy, le 28 novembre 2025

Le Maire, Président du CCAS

Laurent BAUDE